



## ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : **Monsieur LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : **M. RENET Anthony** domicilié 23, rue de Fraîche Bise 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **16 août 2024** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,  
Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

### Equipements :

#### • Electricité :

Compteur entrée 38.878..... Compteur sortie ..... 39.020.....  
Consommation électrique ..... 142 kWh.....  
Coût unitaire : 0,30 €  
Soit un total à régler de : 42,60 €

#### • Fioul :

Compteur entrée ..... Compteur sortie .....  
Consommation fioul .....  
Coût unitaire :  
Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>M</u>	<u>JL</u>
SORTIE	<u>AB</u>	<u>JL</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	<u>X</u>		
5 Clés PS avec alarme			
4 Clés pour cuisine	<u>X</u>	<u>X</u>	